

Paris, le 23 juin 2021

IUT : UNE MORT PROGRAMMÉE ?

Lors de la Commission consultative nationale des instituts universitaires de technologie (CCN des IUT) du 17 juin dernier, la DGESIP a présenté les nouvelles procédures pour la demande d'ouverture et de fermeture de spécialités ou de parcours de "Bachelor universitaire de technologie" (BUT) en 2022. Les projets des textes devraient être présentés au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la Recherche (CNESER). Le "toiletage" des textes (statuts des IUT, code de l'éducation...) a également été annoncé pour effacer toutes références au DUT. Mais, sous ce prétexte, c'est en réalité la structuration des IUT en départements par spécialité qui est mise en cause, et derrière cela, ce sont les IUT eux-mêmes, en tant que structures singulières, qui sont en danger.

Pourquoi en arrive-t-on à cette situation ?

Selon le ministère, le BUT étant une licence professionnelle (LP), les procédures et décisions d'ouverture ou de fermeture de spécialités ou parcours ne relèveraient dorénavant que des universités au même titre que les autres licences. Dans ce contexte, il ne serait alors plus nécessaire de recueillir les avis des rectorats et des instances nationales : Commissions pédagogiques nationales (CPN), CCN et CNESER. En laissant la décision aux seuls établissements, la DGESIP propose purement et simplement l'abandon de l'affectation des formations sur le territoire. Or le BUT est porté par les seuls IUT, et à ce titre, peut tout à fait suivre une procédure différente des autres licences professionnelles, proche de celle prévalant jusqu'à présent pour le DUT.

Malgré la fatigue accumulée par les collègues depuis un an et demi et la période extrêmement chargée (soutenances de stage, jury, découverte et préparation du BUT1, etc.), **le SNESUP-FSU appelle les personnels des IUT à se réunir pour échanger sur les dernières annonces de la DGESIP qui, si elles sont mises en œuvre, signeront rapidement et définitivement la mort des IUT et de ce qu'ils représentent.** ■

SUIVEZ-NOUS !



[SNESUPFSU](https://www.facebook.com/SNESUPFSU)



[@SNESUPFSU](https://twitter.com/SNESUPFSU)